

PROCÈS-VERBAL DE LA COMMISSION DE SÉLECTION DES MONITEURS EDUCATEURS DU 20 SEPTEMBRE 2024

Après examen des résultats de l'épreuve orale de la sélection et conformément aux articles 2 et 3 de l'arrêté du 20 juin 2007 fixant les modalités de sélection et de formation des MONITEURS EDUCATEURS

❖ **FORMATION INITIALE (VOIE DIRECTE) :**

Sont déclarés admis pour la rentrée de 2024-2025, par ordre alphabétique :

ALI Raïssa
ATIPA Huguette
BOULALE Mohamed Ali
CHEVALLIER Marion
DESTIN Lisa
HENRARD Morgane
MARI Kassim
POMPIER Margot
ROUGERON Nicolas

❖ **FORMATION EN SITUATION D'EMPLOI :**

Sont déclarés admis pour la rentrée de 2024-2025, par ordre alphabétique :

CHAGNE Ilona
LEPRIEUR Thibault
POUGET Sandrine

Isle, le 20 septembre 2024.

La Directrice Générale


Catherine LOUBRIAT

*Le Responsable du Pôle des Formations à
l'accompagnement socio-éducatif*

Ludovic GERMANEAU



